

100 NUIT D'ESSAIS :

Retour possible pour problème de convenance personnelle sous les conditions suivantes:

- Envoi d'un dossier SAV complet (fiche SAV remplie, photos à l'appui)
- Matelas exempt de toute tâche, déchirure...
- Le matelas devra être réemballé dans son emballage d'origine (ou similaire)

CONDITIONS DE LA GARANTIE COMMERCIALE DU FOURNISSEUR - 5 ans:

La suspension de votre matelas est garantie par le fournisseur pendant 5 ans contre tout affaissement anormal ou déformation prématurée dans des conditions normales d'utilisation.

Pour le matelas, cette garantie implique une utilisation sur un sommier adapté et en bon état.

Il est à noter que la phase d'adaptation à la forme de votre corps peut entraîner un léger tassement inférieur à 20 % de matériaux de garnissage. Ceci est normal, ne modifie en rien les qualités de confort et de solidité, et ne peut faire l'objet de garantie.

Par cette garantie commerciale, le fournisseur, à savoir la société Jacquart & Fils, s'engage à effectuer gratuitement l'échange ou la remise en état du matelas reconnu défectueux. Tout échange ou réparation ne pourra avoir pour effet de prolonger la durée initiale de la garantie.